

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article842>



# LKP - Grèves dans les cliniques privées !

- Dossier spécial LKP - Secteurs mobilisés -



Date de mise en lignemercredi 1er avril 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Dabò pou yonn**, je rappellerai simplement sur la question des établissements privés de santé, qu'avant de lancer cet appel, nous nous battions depuis deux années avec un secteur qui est organisé, qui occupe une place importante en termes de santé du peuple de Guadeloupe.

**Il faut aussi savoir que la répartition de l'offre publique de santé en Guadeloupe se fait à deux niveaux : d'abord au niveau des établissements publics de santé, mais aussi au niveau des établissements privés.**

Et nous avons observé que depuis deux ans il n'y a pas de négociations dans ces établissements privés ; négociations collectives tout au moins. **Pourquoi ?**

Il se trouve qu'on est face à une direction d'une Fédération appelée [FHP](#), présidée par Pierre Sainte-Luce [1] qui estime qu'il n'a pas à négocier en Guadeloupe dans la mesure où des négociations se feraient déjà en France. Alors même qu'il a l'obligation, je dis bien l'obligation, d'engager chaque année des négociations avec les salariés.

**Résultat**, cette année encore, on est toujours dans le même schéma. Nous l'avons  *finalement* - car depuis pratiquement six mois nous réclamions des négociations - rencontré le 23 mars dernier : il a refusé de négocier par branche ; affirmé qu'il n'avait à donner aucune consigne aux petites entreprises s'agissant de l'augmentation des salaires.

Il a par conséquent cherché un prétexte pour quitter la réunion de la réunion. L'occasion s'est présentée quand Claude KADJI et les membres de sa direction se sont levés pour exiger que ces négociations se fassent en *français* ! Nous lui avons rétorqué que cela pourrait se faire en d'autres temps et à d'autres heures ; mais qu'il était maintenant vraiment trop tard pour penser ou exiger que nous parlions en français dans des négociations, d'autant que tout le monde en Guadeloupe comprend le créole. Et qu'après la force de l'engagement du mouvement LKP sur les questions liées à la culture et à la langue créole, on ne voyait comment ils pouvaient nous interdire de parler créole. A la suite de Kadji, Sainte-Luce a quitté la table des négociations malgré tous les patrons présents, et qui eux sont restés sur place ! Les négociations se sont donc poursuivies avec le reste des patrons.

**C'est dans ce contexte que nous avons lancé un mouvement général hier [mardi 31 mars 2009] dans tous les établissements privés de santé qui a été très largement suivi. Et hier soir nous avons enfin trouvé et signé un accord dans 4 de ces établissements : la Polyclinique à Pointe à Pitre du Docteur Pierrot, la Clinique Les Eaux Marines située au Moule du Docteur Jean Jacques, et deux établissements du docteur Lacrosse : le Gai Foyer de Choisy Saint-Claude (Etablissement accueillant des personnes âgées) & la Clinique de Choisy au Gosier (idem).**

Evidemment tous les patrons avaient été invités hier afin de poursuivre les négociations. Certains ont fait le choix de ne pas venir négocier au motif qu'ils auraient été informés en retard. A ce sujet, nous rappelons simplement - à supposer qu'ils aient été informés en retard de la rencontre d'hier - qu'il y a plusieurs mois que nous demandons l'ouverture des négociations...

En dépit des difficultés rencontrées lors de ces négociations d'hier, le plus important pour nous est de mettre un peu d'*harmonie* dans cette branche. Car qu'observait-on ? Qu'avec des négociations disparates comme on pouvait le voir depuis quelques temps, chacun de son côté, les salaires et les grilles de salaires seraient différenciées. Alors qu'il s'agit de faire en sorte que tout infirmier, tout ASH, tout AS, tout employé, tout ouvrier... travaillant dans ces cliniques privées bénéficie des mêmes éléments de salaire et du même niveau de salaire... Compte tenu que le financement de ces établissements privés se fait au même niveau...

**Donc, hier, nous avons obtenu :**

- ▶ Yonn, qu'ils **harmonisent les salaires de 8,42 Euros le point à 8,60 Euros pour les NAO 2008 et 2009 ; ce qui donne un salaire harmonisé des salariés travaillant dans ces 4 établissements ;**
- ▶ Deuxième chose que nous avons obtenu, c'est **l'application de toutes les dispositions de l'Accord Jacques BINO [2]**. Et sa traduction dans la grille de salaires de la branche ; car c'est une branche organisée, où il y a une grille de salaires, des coefficients, une évolution de la carrière des travailleurs.

S'agissant de cet accord, bien évidemment nous invitons les autres patrons de la branche soit à y adhérer, soit à faire la même chose ; car l'objectif c'est d'aboutir à un peu de régulation et d'harmonie dans cette branche d'activité.

**Le premier appel que nous lançons est donc de demander aux patrons des autres établissements,** notamment ceux des cliniques les Eaux Claires & de l'Espérance (KADJI) ; la clinique la Violette à Trois-Rivières ; la clinique Saint Christophe à Marie-Galante, les cliniques de Tirolien (Saint Pierre à Basse-Terre & les Eaux Vives à Saint-Claude) : nous demandons à ces patrons de faire eux aussi en sorte que les travailleurs obtiennent les droits que nous avons acté hier soir.  
Car cet accord signé hier soir présente d'abord l'avantage de placer les travailleurs des cliniques privées au même niveau que les autres ; mais est aussi la traduction du respect d'une obligation légale, à savoir la négociation collective.

Donc nous ne comprendrons pas et personne ne comprendra que certains établissements, notamment les établissements du Groupe Kadji qui contrôlent un certain nombre d'activités (en matière de chirurgie, d'obstétrique et de maternité) et sont les leaders sur le marché de l'offre de soins (car c'est exactement cela qui est en jeu !) ne soit pas capable, se refuse à appliquer des salaires de cliniques qui reconnaissent-ils affichent un chiffre d'affaires inférieur aux leurs !

**Il n'est pas admissible, il n'est pas tolérable que certains patrons établissements qui quittent la table des négociations, soient en même temps ceux qui paient les plus bas salaires et engrangent le maximum de profits. Sé twop pwofitasyon !**

**Nous appelons donc les malades , les clients, les visiteurs de ces établissements à soutenir les camarades de ces établissements !** Car ils ont décidé de continuer, sous différentes formes, leur mouvement et leur mobilisation de façon à obtenir entière satisfaction !

Nous savons que les camarades des cliniques Espérance & Eaux Claires, de saint Pierre et des Eaux Vives sont toujours mobilisés ! Nous leur demandons de maintenir leur mobilisation, de maintenir leur détermination, de façon à ce que nous ayons une branche d'activité organisée et harmonisé ; et que la négociation collective - de branche et d'entreprise - soit une réalité dans ce secteur !

**Nous demandons également aux autorités de santé et singulièrement l'ARH** qui finance ces établissements (pour leurs investissements, pour leur fonctionnement, pour leur gestion quotidienne...) et qui ont une responsabilité dans un secteur vital... de vérifier si ces établissements respectent les règles de gestion, d'accueil et de soins des personnes qu'ils reçoivent et soignent ; de vérifier également le respect des règles en matière de conditions de travail ; de vérifier que les rapports sociaux sont corrects dans ces établissements ! Leur responsabilité en tant que garant de la qualité de l'offre de soins est également en jeu !  
Elles doivent bien comprendre que nous n'accepterons jamais que dans certains établissements qui **font de l'argent** que les travailleurs ne soient pas payés au niveau qu'il faut ; soient payés plus bas que leurs collègues des autres établissements ! Alors que ces cliniques bénéficient des mêmes subventions, des mêmes aides publiques.

## Gaby Clavier

Secrétaire dénéral de L'UTS-UGTG,  
Secrétaire général de l'UGTG de 1993 à février 2002

---

### [1] Syndicat Régional FHP de la Guadeloupe

Docteur Pierre SAINTE-LUCE (Pdt)  
CLINIQUE MANIOUKANI  
Marina Rivière Sens  
97113 GOURBEYRE  
Tél : 05 90 81 46 12 - Fax : 05 90 81 65 23

[2] Sur l'Accord Jacques BINO, lire :

[Téléchargez les protocoles d'accord & les annexes !](#)

- Publié par **Lyannaj kont pwofitasyon (LKP)** le vendredi 6 mars 2009

[Extension de l'Accord Jacques BINO : parution de l'avis](#)

- Publié par **Lyannaj kont pwofitasyon (LKP)** le samedi 7 mars 2009

[Accord Bino : Cachez ce préambule que je ne saurais voir...](#) - Par Tiennot Grunbach

- Publié par **La Centrale UGTG** le jeudi 12 mars 2009

[R. Mounien : Préambule de l'accord BINO & répression](#)

- Publié par **Lyannaj kont pwofitasyon (LKP)** le vendredi 20 mars 2009

[Accord BINO : Application à tous les Travailleurs de Guadeloupe !](#) - Par Elie Domota

- Publié par **La Centrale UGTG** le dimanche 22 mars 2009

[La liste des entreprises signataires de l'Accord Jacques BINO](#) - (N.B. : Mise à jour progressive !)

- Publié par **La Centrale UGTG** le lundi 30 mars 2009